



PROLONGATION DES CONTRATS

Le 9 Avril dernier UNITÉ SGP POLICE demandait à l'Administration que les Adjoints de Sécurité en fin de second contrat soient exceptionnellement maintenus dans les services une année supplémentaire.

DEUX OBJECTIFS :

- Ne pas mettre les services en difficultés suite à la baisse brutale d'effectif.
- Ne pas pénaliser nos collègues Adjoints de Sécurité suite au report du recrutement GPX.

TOUJOURS PAS DE DÉCISION !

Si cette demande a obtenu un avis Ministériel favorable et fait partie du projet rectificatif de la loi de finance, pour l'heure aucune décision et dans quelques jours près d'une centaine de collègues sera remerciée sans avoir pu bénéficier de cette mesure.

UNITÉ SGP POLICE DEMANDE QU'UNE **RÉPONSE URGENTE** SOIT APPORTÉE ET CE POUR L'INTÉRÊT DE TOUS.

POUR UNITÉ SGP POLICE, UNE DÉCISION TARDIVE POSERA LA QUESTION DE LA RÉTROACTIVITÉ DE CETTE PROLONGATION DE CONTRAT.

